

N/Réf :
1887/BMA/ DRH /2019

Affaire suivie par :
BOURA Mouhamadi Ali
Tel : 0269 66 10 99
Mouhamadi-ali.boura@cg976.fr

**I
N
T
E
R
N
E
/
E
X
T
E
R
N
E**

Mamoudzou, le 25 OCT. 2019

Le Président du Conseil Départemental

A

Monsieur le Directeur du pôle emploi de
Mayotte

Mesdames,® Messieurs, les Directeurs et
chefs de services

Mesdames, Messieurs, les représentants
des syndicats UTFO, CISMA-CFDT,
CGTMA, CFE-CGC et SUD-CT

POUR AFFICHAGE PARMI VOS OFFRES D'EMPLOI

Postes à pourvoir : **Infirmier de Prévention**

Direction /Service : Direction de la Prévention des Risques Professionnels

Profils : Voir fiche de poste

Pièces Jointes : 1 Fiche de poste

Les candidatures composées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, doivent être adressées au plus tard le **Vendredi 29 novembre 2019** à l'adresse suivante:

Monsieur le Président du Conseil Départemental

Direction des Ressources Humaines et de la Formation Interne

GERM

BP 101

97600 Mamoudzou

Mail : germ@cg976.fr

Direction des Ressources
Humaines et de la Formation
Interne
Gestion des Effectifs, des
Recrutements et de la
Mobilité

8 rue de l'hôpital - BP 101 97600
MAMOUDZOU
Tél : 0269 66 14 56
Fax :

Le Président du Conseil Départemental

Pour le Président et par délégation
Directeur Général des Services



Mohafourou SAIDALI

FICHE DE POSTE

Délibération N° : 07/02/2019

Poste Budgétaire N° : PB

Direction/Service : DGA Pôle Gestion des Ressources / Direction de la Prévention des Risques Professionnels

Mission ou orientation de la direction : Prévention des risques professionnels

Identification du poste :

Intitulé du poste : Infirmier de Prévention

Fonction : Infirmier

Le cadre d'emploi : Infirmiers territoriaux en soins généraux
(Selon le profil, le poste pourra être ouvert aux contractuels)

Grade : Infirmier en soins généraux CN, CS, ou HC
- de catégorie : **A**

Filière : Médico-sociale

Le positionnement du poste dans l'organisation : Placé sous l'autorité du directeur de la Prévention des Risques Professionnels

Cadre réglementaire :

-Code de la Santé Publique art R 4311-1 à R 4312-46

-Qualification : Diplôme d'Etat d'infirmier et formation professionnelle en santé au travail (Diplôme Inter Universitaire de Santé au Travail, licence professionnelle en santé au travail...) conformément à l'article R.4623-29 du code du travail

Résumé du poste :

Mission ou la finalité du poste : Dans les services de santé au travail, l'infirmier en santé au travail (IST) assiste le médecin du travail dans le suivi de l'état de santé des agents et mène des actions de prévention en santé au travail mais aussi en santé publique, en s'adressant aux agents seuls ou collectivement, dans son bureau ou en milieu de travail

Ses missions sont exclusivement préventives et lui sont confiées par le médecin du travail dans le cadre de protocoles écrits (Art. R4623-14 du Code du travail)

Relations fonctionnelles :

A l'intérieur de la direction :

- Echange avec l'ensemble du personnel

A l'intérieur de la collectivité :

- Conseil auprès des directions, de l'encadrement, des services et des agents

Avec les partenaires extérieurs :

-Echange avec les pairs et des spécialistes concernés par la santé notamment la santé au travail (ARS, CSSM, CDG, MDPH, médecins traitants et spécialisés...)

Activités / Tâches principales du poste :

- Réaliser des visites individuelles d'information et de prévention (VIP) et des visites intermédiaires. A cet effet, il procède à certains examens médicaux (poids, taille, tension artérielle, contrôle de la vision, analyses urinaires, audiogramme, etc...)
- Effectuer des études de postes et participer à la cellule pluridisciplinaire de maintien en emploi des agents qui souffrent de problèmes de santé chroniques
- Participer à des actions de prévention en milieu de travail à destination des encadrants et des agents
- Représenter le médecin de prévention aux réunions du CHSCT ou aux autres réunions auxquelles il est convié
- Proposer et mettre en place, des campagnes d'information et de sensibilisation à destination des agents sur divers thèmes en santé au travail (troubles musculo-squelettiques, port de charges lourdes, bruit, produits chimiques, risques psycho-sociaux,...) et en santé publique (obésité, hypertension artérielle, diabète, addictions, ...)
- Participer à l'élaboration de la fiche des risques professionnels
- Procéder à réaliser des vaccinations en application d'un protocole écrit établi par un médecin (Art. R4311-7 du Code de la santé publique)
- Concourir au recueil d'observations et d'informations dans le cadre d'enquêtes et d'études, y compris épidémiologiques et de veille sanitaire

Cette liste de tâches énumérée n'est pas limitative. Elle peut évoluer à tout moment sur demande de l'employeur

Les particularités/Contraintes du poste :

- Travail partagé entre bureau et milieu de travail
- Déplacements sur tous les sites du Conseil départemental où le personnel est appelé à travailler
- Rythme de travail assez souple pour pouvoir être réactif en cas de nécessité (enquête accident de travail, enquête en cas de danger imminent...)
- Horaires de travail irréguliers

Savoirs généraux

- Capacités relationnelles
- Empathie /sens de l'écoute
- Sens de l'organisation
- Pédagogie
- Discrétion (confidentialité, secret médical)
- Force de proposition pour l'organisation et le fonctionnement du service
- Capacité à rendre compte de son activité
- Aptitude au travail en équipe
- Disponibilité vis-à-vis des agents
- Sens du service public
- Autonomie et rigueur
- Dynamisme et réactivité

Savoirs socioprofessionnels

- Droit d'accès aux locaux, registres, etc. et informations dont déclarations d'accidents de travail et d'incidents, statistiques
- Indépendance technique et professionnelle dans le respect du code de déontologie médicale et du code de la Santé Publique
- Statut de la Fonction Publique Territoriale (FPT)
- Fonctionnement d'une collectivité
- Métiers exercés par les agents territoriaux
- Utilisation de l'outil informatique (logiciel de santé au travail)
- Réglementation en santé et sécurité au travail (FPT)
- Rédaction de rapport
- Conduite d'entretien infirmier
- Pathologies professionnelles

NB: A défaut d'un fonctionnaire répondant au profil, un contractuel pourra être envisagé

Si besoin, cette fiche sera actualisée tous les ans lors de l'entretien professionnel